

Décembre 2018

Cette publication s'adresse à nos partenaires institutionnels, socio-économiques de la région Grand Est et donne des actualités de la Direccte sur ses différents champs d'intervention.

TRAVAIL ET DIALOGUE SOCIAL

Comment mettre en place le Comité social et économique (CSE) ?

Le comité social et économique (CSE) remplace les représentants élus du personnel dans l'entreprise.

Le CSE se substitue à toutes les instances représentatives du personnel (délégués du personnel, comité d'entreprise, comité d'hygiène, de sécurité, et des conditions de travail - CHSCT).



Il est obligatoire dans les entreprises de 11 salariés et plus.

Le CSE devra être mis en place dans toutes les entreprises concernées le 1er janvier 2020 au plus tard....

Index de l'égalité entre les femmes et les hommes

En finir avec les inégalités salariales entre les femmes et les hommes, de façon simple, fiable et motivante pour tous ! Avec l'index de l'égalité femmes-hommes, les entreprises vont pouvoir mesurer où elles en sont sur le plan de l'égalité professionnelle. Plus elles seront performantes sur les 5 indicateurs, plus elles obtiendront de points, pondérés selon l'importance de l'indicateur retenu ; le nombre maximum étant de 100....

Information des salariés étrangers sans autorisation de travail

Vous avez été employé(e) dans une entreprise ou par un particulier, sans posséder de titre de séjour ou de travail, la loi protège vos droits acquis par le travail. L'article R8252-1 du code du travail prévoit l'obligation pour l'agent de contrôle du travail de remettre au salarié étranger, lors du constat du défaut de possession d'une autorisation de travail, un document l'information de ses droits dont le contenu est fixé par l'article R8252-2....

« Travaux en hauteur, pas droit à l'erreur » : une campagne pour prévenir les accidents du travail

Le ministère du travail, le ministère de l'agriculture, l'OPPBTP, la MSA la CNRA, l'INRS et la CNAM s'associent afin de sensibiliser les artisans, entreprises et ouvriers du BTP, les exploitants et entreprises agricoles ainsi que les établissements et agents relevant des fonctions publiques territoriales et hospitalière aux risques du travail en hauteur.



Les chutes de hauteur représentent l'une des premières causes d'accidents du travail, notamment dans le secteur du BTP (17%) et de l'agriculture (13%).

Un accompagnement personnalisé des professionnels

Un site internet dédié www.chutesdehauteur.com offre des informations, des conseils de prévention et des outils de sensibilisation.

Une priorité pour l'inspection du travail

La prévention des chutes de hauteur figure par ailleurs parmi les priorités de l'inspection du travail. Sur le premier semestre 2018, ses agents ont effectué plus de 11 300 interventions sur ce thème ...

CONCURRENCE - COMPETITIVITE

Fêtes de fin d'année 2018

Les conseils de la DGCCRF pour bien préparer les fêtes de fin d'année.

Comme chaque année, la DGCCRF met à la disposition des consommateurs une brochure de conseils pour réussir les fêtes de fin d'année.

Ce guide téléchargeable ici dresse la liste des produits les plus achetés et consommés durant la période. De l'alimentaire (champagne, foie gras, saumon...) aux produits multimédia (jeux vidéo, tablettes numériques, smartphones...), en passant par les jouets, vous saurez tout sur la réglementation en vigueur, les pièges à éviter et les recours en cas de déconvenue...

Soldes d'hiver, bien informé.e pour mieux acheter

Les soldes d'hiver débuteront le 2 ou 9 janvier 2019 selon les départements. La DGCCRF vous rappelle quelques informations avant de réaliser vos achats.

Pendant six semaines, les commerçants pourront écouler leur marchandise en stock, à des prix réduits.



Le projet de loi PACTE prévoit de faire passer la période de soldes à une durée de 6 à 4 semaines. Cette mesure ne s'applique pas pour les soldes d'hiver 2019.

A l'occasion des soldes, la DGCCRF vous rappelle quelques informations avant de réaliser vos achats...

Pacte Défense PME

Le Pacte Défense PME a pour objet de traduire l'engagement du ministère de la Défense pour les petites et moyennes entreprises (PME) et les entreprises de taille intermédiaire (ETI), au service de la croissance, de l'innovation et de la compétitivité.



Le Pacte Défense PME comporte 40 actions regroupées en 4 axes...

Impact des mouvements sociaux «gilets jaunes»

Mise en place d'un accueil à destination des entreprises impactées par les mouvements sociaux « *gilets jaunes* ». Les mouvements sociaux connus sous l'appellation « *gilets jaunes* » sont susceptibles d'avoir un impact sur l'activité des entreprises. Dans ce cadre, pendant cette période, la Direccte Grand Est met en place au niveau régional et dans chaque département un accueil, permettant aux entreprises de faire part des difficultés qu'elles rencontrent du fait de ces mouvements sociaux.

Dans ce type de situation, les agents de la Direccte peuvent, le cas échéant, les orienter vers les dispositifs les plus adaptés à leur situation...

Robotique collaborative

Lors du salon Be 4.0 à Mulhouse le 21 novembre 2018, la DIRECCTE Grand Est a animé, en partenariat avec l'entreprise Hager Controls, une conférence sur les atouts et la mise en œuvre de la robotique collaborative.

Une quarantaine de visiteurs sont venus écouter comment, sur fond de l'enjeu des emplois, les politiques publiques nationales telles que l'Industrie du futur et la French Fab encouragent les entreprises à élever leur niveau d'excellence en s'appuyant sur la maturité des outils du numérique. En effet, les entreprises marchandes doivent, en même temps, satisfaire à la compétitivité impérieuse découlant d'un commerce mondial intensifié et répondre aux exigences sociétales et environnementales croissantes...

Etudes et Statistiques

Près d'un contrat salarié sur huit est saisonnier, à majorité dans le secteur agricole

Etude réalisée dans le cadre d'un partenariat entre la Direccte et la Direction régionale de l'Insee Grand Est. Dans le Grand Est, les entreprises, pour l'essentiel dans l'agriculture et le tourisme, font appel à 262 000 saisonniers pour faire face à des pics d'activité. Ce phénomène révèle trois espaces géographiques avec des domaines d'activités dominantes...

La déclaration d'hébergement collectif

Toute personne physique ou toute personne morale privée qui, à quelque titre que ce soit et même en qualité de simple occupant, a affecté un local quelconque à l'hébergement, gratuit ou non, est tenue d'en faire la déclaration au préfet, dès lors que cet hébergement et, le cas échéant, tout ou partie des prestations annexes sont organisés et fournis en vue d'une utilisation collective excédant le cadre familial...

Activité partielle

Face à ces circonstances exceptionnelles, des entreprises peuvent être contraintes de réduire leur activité, leurs salariés ne pouvant accéder à leur poste de travail temporairement. Dans ce cadre, l'employeur peut solliciter la mise en œuvre du dispositif « activité partielle » de l'Etat.

Les heures chômées ou non travaillées peuvent faire l'objet d'une prise en charge. La demande d'autorisation de mise en activité partielle doit être sollicitée à l'unité départementale du Bas-Rhin de la DIRECCTE.

Cette demande doit notamment comprendre : les motifs justifiant le recours à l'activité partielle, la période prévisible de sous-activité, le nombre de salariés concernés et leur durée de travail habituelle, le nombre d'heures prévisionnelles d'activité partielle demandées...

Fermeture du CNPE de Fessenheim - Etude de l'impact sur les sous-traitants

La Direccte a confié au cabinet ADIT le soin d'examiner les conséquences de la fermeture de la centrale nucléaire de Fessenheim sur ses sous-traitants (prestataires permanents et occasionnels). La situation de 1.300 établissements auprès desquels le CNPE a effectué des achats en 2016, 2017 et 2018 a été examinée. Seuls 650 ont eu un contrat supérieur à 1.000€. N'ont été retenues pour les suites de l'enquête que les entreprises dont le volume d'achat annuel était d'au moins 3.000€ et dont le volume d'affaires était supérieur à 1% de leur chiffre d'affaires...

La ministre du travail était dans la Marne sur le thème de l'apprentissage

Avec Jean-Louis Marx et Alexandre Schajer, responsable du Réseau E2CFrance, elle a signé une convention de partenariat pour l'insertion des jeunes en difficulté dans le cadre du Plan d'Investissement des Compétences (PIC).



À Reims, la ministre du travail a inauguré des nouveaux locaux du Pôle de formation Pasteur...